

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 19 mai 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN LOT

Un bien sis à **LIVRY-GARGAN (93)**
65 allée Henri Barbusse

Cadastré section F n°648 lieudit « allée Henri Barbusse », pour une superficie de 04a 17ca

Un **PAVILLON D'HABITATION de 57,39 m²** élevé sur sous-sol, comprenant :

Au Rez-de-chaussée : entrée, couloir, salon avec cuisine ouverte, salle d'eau, deux chambres

Au premier étage : combles

Sous-sol : Local à chaudière

Extérieur : Jardin, cour, deux **DEPENDANCES** avec salle d'eau

Cette vente a lieu à la requête de la **Société CRÉDIT LOGEMENT**, S.A. au capital de 1.253.974.758,25 Euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol - 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 302 493 275, représentée par son Directeur Général en exercice, domicilié audit siège en cette qualité, ayant pour Avocat Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la SEINE-SAINT-DENIS.

MISE A PRIX : 60.000 €
(SOIXANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) :
6.000 € (à l'ordre du Bâtonnier) **et 15.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. **Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.**

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 30 mars 2026, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Alain CIEOL.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Alain CIEOL**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 2 rue de Lorraine (93) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (RG n°25/10497) ► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée le **jeudi 7 mai 2026 de 14h15 à 15h15**